Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2016)

Heft: 1

Rubrik: SOG = SSO = SSU

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOGISSOISSU

Schweizerische Offiziersgesellschaft Société Suisse des Officiers Società Svizzera degli Ufficiali



Corriger les erreurs

«Lorsque survient le coup de tonnerre, il est trop tard pour se boucher les oreilles. » Sun Zi

Depuis plus d'une décennie se déroule dans un silence assourdissant une lente mais inexorable déstructuration, que dis-je, décomposition de l'obligation de servir, une des rares obligations que contient notre constitution fédérale. On est en plein syndrome du supermarché de l'obligation de servir, où chacun estime pouvoir faire ce qu'il veut, comme il le veut quand il le veut. Il faut mettre un terme à cette dérive irresponsable qui va à terme affaiblir de manière grave la capacité et la disponibilité opérationnelle de l'armée, seule réserve stratégique du pays. C'est une véritable question de politique de sécurité.

Pourtant, il y a dans cette dérive quelque chose de typiquement suisse, voyez un peu: en 2013, 73% des votants rejetait l'initiative du Groupe pour une Suisse sans armée qui visait justement l'abolition de l'obligation de servir. Pourtant les faits sont têtus, si rien n'est fait c'est bien dans cette direction que l'on se dirige, n'en déplaise au peuple si sage, lequel avait dit non à cette funeste idée.

De réformes en assouplissements, on est passé d'une obligation de servir pour produire de la sécurité à un véritable libre choix entre obligations militaires et service civil. On arrive maintenant au paroxysme de cette dérive.

La SSO s'inquiète de cette situation essentiellement imputable à la dérive du service civil qui, au fil du temps, est devenu un véritable acquis social, alors que c'est, au sens constitutionnel, un « Ersatzdienst » un service de remplacement. Il est impératif que les élites politiques prennent conscience de la réalité des faits et de la cruauté des chiffres. Pour se livrer à cet exercice prenons une zone de référence située dans les années 2015. L'exercice n'est mathématiquement pas irréprochable, sachant que nous n'avons pas pu avoir accès à toutes les données chiffrées.

La situation se présente: quelque 39'000 jeunes sont concernés annuellement par l'obligation de servir. En moyenne 61% sont déclarés aptes au service militaire, à savoir quelque 23'800. Sur ces 23'800, environ 1500 sont licenciés, pour raisons médicales ou autres, au cours de l'ER; certains reviendront mais dans une proportion relativement faible. Puis avant ou pendant l'ER environ 2'950 jeunes quittent les rangs de l'armée pour rejoindre le service civil. Cela signifie qu'au terme de l'ER on dispose de 19'350 soldats susceptibles d'être comptabilisés dans les effectifs. Suffisant me direz-vous! Hélas non, puisque l'armée en perd encore 2'950 au service civil qui partent durant les cours de répétition. Cela signifie qu'en finalité

il en reste annuellement 16'400 soit un manco annuel de 1'600, ou l'équivalent de 2 bataillons! Autrement formulé, contrairement à ce qui dit le Conseil fédéral, l'alimentation du modèle DEVA n'est pas assurée!

J'entends les responsables du service civil hurler et affirmer que si autant de jeunes quittent l'armée c'est parce qu'ils n'y trouvent pas leur compte. Ne soyons pas hypocrites, ils n'ont pas tort. L'armée doit poursuivre ses efforts pour rendre son instruction aussi attirante que possible, pour rendre ses cadres les plus compétents possibles, bref à donner du sens à son action. Mais jamais l'armée ne pourra donner le même sens sur le court terme, que le service civil. Il est nettement plus compliqué d'expliquer à un jeune, pourquoi il doit effectuer une marche de 30 km de nuit sous la pluie, ou de justifier les privations, la discipline, les services de garde et j'en passe... par rapport au civiliste qui travaille 8 heures par jour, rentre tous les soirs à domicile, dispose de tous ses week-end, peut poursuivre ses activités de loisirs, suivre des formations, voir même être rémunéré. C'est d'une rare hypocrisie pour ne pas dire lâcheté et cela dessert aussi la cause de ceux qui font du service civil.

L'obligation de servir a été créé pour produire de la sécurité. Si elle devait servir à autre chose, alors que le débat ait lieu mais alors débattons en ouvertement.

La SSO demande donc au Parlement et au Conseil fédéral un recentrage du service civil, par quelques mesures simples et concrètes afin de respecter sa raison d'être, décrite dans l'art 1 de la loi idoine:

«Militärdienstpflichtige, die den Militärdienst mit ihrem Gewissen nicht vereinbaren können, leisten auf Gesuch hin einen länger dauernden zivilen Ersatzdienst (Zivildienst) nach diesem Gesetz.»

Ces mesures pourraient par exemple être:

- accès au service civil possible uniquement avant le début de son service militaire;
- dans le cas contraire, non prise en compte des jours de service effectués;
- allongement de la durée du service civil pour le rendre égal aux contraintes du service militaire;
- réintroduction de l'examen de conscience ;
- intégration du service civil dans la protection civile.

Si rien n'est fait, l'armée se videra petit à petit qualitativement et quantitativement de sa substance vitale, à savoir les hommes et les femmes qui font et ont toujours fait sa force.

SOGISSOISSU

Schweizerische Offiziersgesellschaft Société Suisse des Officiers Società Svizzera degli Ufficiali

«Le plus grand péril se trouve au moment de ce que l'on croit être la victoire.»

Cette citation de Napoléon illustre parfaitement la situation au niveau de notre armée en ce début 2016. Un pas décisif a été franchi vers sa nécessaire modernisation, mais tout reste à faire et c'est bien dans les détails que se cache le diable.

Mais avant tout permettez-moi de faire le bilan de nos actions passées et à venir. Autrement formulé : qu'avons-nous fait, ou en sommes-nous, qu'allons-nous faire ?

Avant toute chose il m'appartient de remercier les membres du comité ainsi que l'ensemble des comités des sociétés cantonales et société d'arme pour le travail accompli. La SSO est et restera l'organisation de milice la plus crédible, la plus active, la plus engagée, corolaire la plus critiquée! J'en veux pour preuve qu'en dépit de la réduction des effectifs de l'armée, le nombre de nos membres reste stable, voir augmente même dans certaines sections! Autre signe de notre crédibilité, notre présence médiatique renforcée sur la Suisse entière. Jamais comme en 2015 la SSO n'a occupé ce terrain et je m'en réjouis. A ce titre l'Opération Rutli 15 aura été un succès total, permettant à la fois de commémorer un moment clef de notre histoire moderne mais surtout de s'interroger sur le futur de notre politique de sécurité. Rarement la SSO n'avait, durant ses quelques 180 années d'existence, organisé une manifestation de cette envergure. Bravo et merci à ceux qui nous ont soutenus. Du côté ombre de la force, il faut bien admettre que nous sommes en bout de portée en termes de capacité d'action. Tant le Président, que le secrétariat général, qu'une partie du comité, ont été engagés largement au-delà de ce qui est convenu. Il s'agira de s'interroger sur les mesures à prendre pour respecter un principe clef de la conduite : durer.

Pour ce qui est des dossiers traités, parmi la dizaine d'objets je me limiterai à deux d'entre eux, DEVA et obligation de servir.

DEVA

Le modèle qui sera très probablement définitivement validé par le parlement correspond quasiment en tous points au modèle adapté et proposé par la SSO ; Effectif cible 100'000 ho, 5 mia, 6 CR de 3 semaines, etc...

Cela signifie donc que, d'une part notre travail acharné en profondeur a payé et que, d'autre part c'est uniquement au niveau du Parlement que nous avons été entendus! Il faut donc l'admettre, tant le Conseil fédéral que le Commandement de l'Armée sont restés sourds à nos propositions. Le comité de la SSO s'interroge sur les éventuelles lacunes dans sa stratégie qui ont conduit à cette impossibilité de faire entendre notre point de vue en amont du débat parlementaire. Avons-nous manqué d'agressivité, avons-nous été trop consensuels ? J'en doute! Ce pays s'est construit et se développe sur cette idée, le consensus. Cela

étant, pour l'avenir il faut en déduire que le terrain clef dans ce genre de dossier est et restera le parlement. Il s'agira donc de poursuivre nos efforts de réseautage à ce niveau. Toutefois le combat n'est pas totalement terminé, sachant qu' il subsiste encore deux obstacles majeurs, à savoir la décision définitive du Conseil des Etats sur le financement (et sur le nombre de CR), respectivement le risque d'un référendum. Cet éventuel référendum pourrait être lancé d'un côté par les nostalgiques d'un monde qui n'existe plus (celui de la guerre froide), et de l'autre par ceux qui croient en un monde qui n'existe pas encore (celui du risque zéro et du monde de bisounours). Drôle de jonction des causes ! Puisse le bon sens l'emporter et le projet DEVA aller de l'avant rapidement. Une chose est claire la SSO ne soutiendra d'aucune manière ce référendum et s'engagera, en cas de besoin, pour défendre le modèle DEVA.

Obligation de servir

Là encore la SSO s'est très fortement engagée dans le cadre du Groupe de travail mis en place par le Conseil fédéral. Face à des technocrates digitaux qui ont niés la réalité durant des mois, nous avons dû nous employer avec beaucoup d'abnégation pour faire admettre un fait ; avant de réformer l'obligation de servir, il serait intelligent de vérifier la manière dont elle fonctionne à ce jour. Et c'est là que stratégiquement le bât blesse. Le Conseil fédéral aurait été mieux avisé de s'assurer du fonctionnement actuel et à court terme, au lieu de lancer une réflexion portant sur un horizon à 10-15 ans! Comme déjà dit et redit, la faisabilité du DEVA en terme d'effectif est mis en péril en raison des largesses de l'application de l'article 1 de la loi sur le service civil. En clair, avec quelque 6'000 civilistes par année, il manquera à l'armée entre 1'000 et 1'500 hommes/ an soit l'équivalent de 1, 5 à 2 bataillons! Le scénario du pire donc. Voyez un peu...alors que l'on s'est battu avec succès (sous réserve de la décision du CE) pour obtenir 5 mia, on pourrait être contraint de faire une adaptation du modèle faute d'effectif suffisant! C'est inadmissible pour ne pas dire plus. La SSO exige du Conseil fédéral d'abord et avant tout un rapport circonstancié sur ce dossier et une réponse claire à une question simple : DEVA est-il faisable avec un effectif de 6'000 civilistes par année ? Ce rapport est le préalable à tout autre rapport sur l'évolution de l'obligation de servir.

C'est donc sur ces deux dossiers que l'effort principal sera porté en 2016. Mais le menu de la SSO ne s'arrête pas à ces deux dossiers stratégiques.

Il me reste à souhaiter à chacun une excellente année 2016 empreinte de paix et de sérénité, et surtout de la sécurité qui est un bien qui se gagne chaque jour. Vive la société suisse des officiers.

Br Denis Froidevaux Président SSO